

**LE PAPE BENOÎT XVI
ET LES RELATIONS ENTRE CATHOLIQUES
ET JUIFS : SES DÉCLARATIONS,
ET CE QU'IL POURRAIT DIRE ET FAIRE**

P. John T. Pawlikowski

Le pape Benoît XVI a commencé son pontificat en ayant déjà une certaine feuille de route en ce qui concerne les relations judéo-chrétiennes. Ceci est particulièrement vrai dans la compréhension théologique des rapports entre le christianisme et le judaïsme. J'y reviendrai plus loin.

Permettez-moi de commencer mon analyse en passant en revue ses déclarations pendant cette brève période où il a pu parler en tant que chef de l'Église catholique. Benoît XVI a fait trois déclarations, jusqu'à maintenant, sur les relations entre chrétiens et Juifs. La première a été faite dans le cadre d'une visite au Vatican, le 9 juin 2005, par des représentants du *Comité international juif sur les consultations interreligieuses (IJCIC)*. Ce groupe a été créé par les principales organisations de la communauté juive mondiale et a le mandat de mener le dialogue avec le Vatican et avec le *Conseil œcuménique des Églises*. La dernière réunion du *Comité international de liaison*, co-parrainé par IJCIC et par la Commission du Saint-Siège pour les relations religieuses

avec les Juifs qui est présidée par le cardinal Walter Kasper, a eu lieu à Buenos Aires en juillet 2004 autour du thème *Justice et Charité*. La deuxième a été livrée par le Pape lors de sa visite à la synagogue de Cologne dans le cadre de sa participation à la *Journée mondiale de la jeunesse 2005*. La troisième est contenue dans une lettre adressée au cardinal Kasper le 26 octobre 2005, la veille de la commémoration officielle du Vatican de *Nostra Aetate*. Dans toutes ces déclarations, le pape Benoît XVI exprime sa profonde détermination à continuer le travail du pape Jean-Paul II dans les relations judéo-chrétiennes. « *C'est mon intention de poursuivre ce chemin* » – ces mots sont en italiques dans le texte officiel publié par le Vatican après la réunion de juin 2005 avec le leadership juif international et constituent la déclaration la plus importante de ce document initial⁵⁶.

Dans ces déclarations faites en début de mandat, surtout dans celle plus élaborée de Cologne, le rejet de l'antisémitisme est clair et évident. Même s'il n'utilise pas le terme « péché » pour qualifier l'antisémitisme, mot employé par le pape Jean-Paul II à plusieurs reprises, il ne fait aucun doute que Benoît XVI partage avec son prédécesseur une intolérance pour l'antisémitisme sous toutes ses formes. Il l'a affirmé avec vigueur à Cologne :

56 Cf. Pape Benoît XVI, « First Major Meeting with World Jewish Leaders », *Origins*, 35 :6 (June 23, 2005), p. 88-89; Pape Benoît XVI, « Visit to Cologne Synagogue », *Origins*, 35 :12 (September 1, 2005), p. 205-207. Le message du pape Benoît XVI au cardinal Kasper prononcé le 26 octobre est disponible sur le site du Center for Christian-Jewish Learning at Boston College, <http://www.bc.edu/research/cjl>.

[La versions française de ces textes est disponible sur le site du Vatican : http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2005/june/documents/hf_ben-xvi_spe_20050609_jewish-committee_fr.html;

http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2005/august/documents/hf_ben-xvi_spe_20050819_cologne-synagogue_fr.html;

http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/letters/2005/documents/hf_ben-xvi_let_20051026_nostra-aetate_fr.html].

« [...] aujourd'hui, malheureusement, émergent de nouveau des signes d'antisémitisme et où se manifestent diverses formes d'hostilité généralisée envers les étrangers. Comment ne pas voir en cela un motif de préoccupation et de vigilance? L'Église catholique s'engage – je le réaffirme aussi en cette circonstance – en faveur de la tolérance, du respect, de l'amitié et de la paix entre tous les peuples, toutes les cultures et toutes les religions »⁵⁷. S'il avait voulu aller plus loin, il aurait pu citer l'*Accord fondamental* entre Israël et le Saint-Siège qui a établi, le 15 juin 1994, des relations diplomatiques formelles, et dont le préambule inclut un engagement commun à lutter contre l'antisémitisme partout dans le monde⁵⁸. Il aurait pu aussi citer le communiqué de la rencontre de juillet 2004 à Buenos Aires, qui lui aussi comprend un engagement bilatéral à combattre l'antisémitisme, y compris certaines formes d'antisionisme⁵⁹. Néanmoins, j'ai une solide confiance que la papauté de Benoît XVI sera marquée par une opposition inébranlable à l'antisémitisme.

Les observations du pape Benoît XVI sur l'Holocauste, notamment dans son allocution à Cologne, sont plus discutables. Il a certainement reconnu les atrocités, reprenant les mots de son prédécesseur Jean-Paul II en janvier 2005 à l'occasion du soixantième anniversaire de la libération d'Auschwitz : « Je

57 Pape Benoît XVI, « Visit to Cologne Synagogue », p. 206.

58 On trouvera le texte de l'*Accord fondamental* avec commentaires par David Rosen, Lisa-Palmieri-Billig, moi-même et d'autres, Eugene J. Fisher et Leon Klenicki (eds) *A Challenge Long Delayed : The Diplomatic Exchange Between the Holy See and the State of Israel*, New York : Anti-Defamation League, 1994.

[version française disponible à l'adresse suivante :

<http://www.chretiens-et-juifs.org/article.php?voir%5B%5D=1328&voir%5B%5D=9558>].

59 International Catholic-Jewish Liaison Committee, « Joint Commitment by Catholics and Jews to Justice », *Origins*, 34 :13, 9 septembre, 2004), p. 307-328.

m'incline devant tous ceux qui ont eu à subir cette manifestation du *mysterium iniquitatis* ». Les terribles événements d'alors, a continué le Pape, doivent « sans cesse réveiller les consciences, éteindre les conflits, exhorter à la paix »⁶⁰. Il y a peu de doute que Benoît XVI perçoit l'Holocauste comme l'un des moments les plus sombres de l'histoire européenne. Dans ses remarques lors d'une audience générale, le 30 novembre 2005, il a qualifié l'Holocauste des Juifs d'« infâme opération de mort »⁶¹.

C'est par rapport à la paternité de l'Holocauste que les remarques de Benoît XVI ont fait sourciller certaines personnes. Il semble le percevoir comme principalement, voire même exclusivement, un phénomène néo-païen qui n'avait pas ses racines dans le christianisme mais constituait plutôt un défi fondamental à toute croyance religieuse, y compris la chrétienne. Aucun analyste sérieux de l'Holocauste ne nierait ses racines néo-païennes, ni son opposition fondamentale à toute perspective religieuse. Mais d'autres analystes tout aussi réputés, et j'ose m'inclure parmi eux, insisteraient sur les liens de l'Holocauste avec l'antisémitisme classique. L'Holocauste a réussi dans une culture qui se disait profondément influencée par les valeurs chrétiennes depuis des siècles. Beaucoup de la législation adoptée

60 Pape Benoît XVI, « Visit to Cologne Synagogue », p. 206. Pour un point de vue éditorialiste sur la question de savoir si le pape Benoît XVI a adéquatement reconnu la culpabilité chrétienne pendant l'Holocauste? cf, Meinrad Scherer-Emunds, « Never Again! The Pope's visit to the Cologne Synagogue was both a milestone and a missed opportunity », *U.S. Catholic*, 70 :11 (novembre 2005) 50. Dans une lettre adressée au cardinal Lustiger, le Pape a été bouleversé d'apprendre le rôle qu'ont joué les catholiques dans l'extermination des Juifs en Ukraine (recherche de Fr. Patrick Desbois). Il se peut que le Pape ne connaissait pas l'ampleur de la complicité des catholiques dans l'Holocauste.

61 On peut trouver le texte sur le site du Center for Christian-Jewish learning at Boston College. [Version française : http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/audiences/2005/documents/hf_ben-xvi_aud_20051130_fr.html].

par les Nazis contre les Juifs a reproduit des lois connues dans des sociétés chrétiennes depuis le Moyen Âge. À mon avis, nous ne pouvons pas occulter le fait que le christianisme traditionnel a fourni un lieu de fermentation indispensable pour l'appui très répandu, ou à tout le moins l'acceptation manifeste, par de très nombreux chrétiens baptisés, durant les attaques des Nazis contre les Juifs et contre d'autres groupes qui avaient été marginalisés. Le pape Benoît XVI, dans son allocution à Cologne, semble appuyer une interprétation marginale de l'Holocauste qui le présente uniquement comme une attaque contre la religion sous toutes ses formes, plutôt que comme un phénomène érigé exclusivement sur une base antisémite antérieure située au cœur du christianisme. Ses remarques peuvent donner l'impression, voulue ou non, que l'Holocauste était simplement le résultat de forces séculières semblables à celles qui se font sentir aujourd'hui, en Europe notamment, qu'en tant que cardinal Ratzinger il a dénoncées avec force et aujourd'hui en tant que pape.

J'espère que dans de futures allocutions le pape Benoît XVI approfondira sa compréhension des racines de l'Holocauste pour inclure le rôle de l'antisémitisme chrétien traditionnel dans son développement. Le pape Benoît XVI a démontré une certaine mesure de compréhension du lien entre l'antisémitisme chrétien traditionnel et la facilité avec laquelle les Nazis ont pu exécuter leur programme d'extermination des Juifs. À l'époque où il était encore le cardinal Ratzinger, il a maintenu, dans un article publié à la première page de *l'Osservatore Romano* le 29 décembre 2000, qu'« il est indéniable que la résistance insuffisante des chrétiens à cette atrocité peut être expliquée par l'antijudaïsme héréditaire de bon nombre de chrétiens »⁶². Je considère cette déclaration

62 Tel que cité dans l'ouvrage du cardinal Edward Idris Cassidy, *Rediscovering Vatican II : Ecumenism and Interreligious Dialogue – Unitatis Redintegration, Nostra Aetate*, New York/Mahwah, NJ : Paulist Press, 2005, p. 249.

plutôt faible, mais elle donne au moins l'espoir que maintenant le pape Benoît XVI élaborera et approfondira son observation de l'an 2000; mais je ne suis pas au courant de quoi que ce soit à cet égard depuis son accession à la papauté.

Pour donner suite à son propre engagement à marcher dans les pas de Jean-Paul II dans le domaine des relations judéo-chrétiennes, il serait bien inspiré de persévérer dans la voie tracée par son prédécesseur en mars 2000 dans le cadre de la « liturgie du pardon » au Vatican⁶³, et ensuite au cours de sa visite historique au Mur occidental à Jérusalem : une reconnaissance claire du rôle du christianisme dans la fomentation de l'antisémitisme, et une requête sincère de pardon pour ce péché dans de futures déclarations sur la Shoah. Il serait aussi bénéfique s'il se servait du document sur la Shoah publié par le Vatican en 1988, *Nous nous souvenons*, qui, comme les déclarations des évêquats allemand et français d'il y a plusieurs années, ont reconnu une responsabilité pour l'Holocauste d'une façon jamais employée par le pape Benoît XVI dans son allocution à Cologne. Si le pape Benoît XVI accepte l'invitation qu'il a reçue pour visiter Auschwitz au cours de son voyage en Pologne projeté pour mai 2006, il aura l'occasion d'approfondir sa compréhension de l'Holocauste.⁶⁴

63 Le texte *We Remember* est disponible sur le site de l'Amitié Internationale Judéo-Chrétienne, www.jcrelations.net. [Version française : *Nous nous souvenons. Une réflexion sur la Shoah*. http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/documents/rc_pc_chrstuni_doc_16031998_shoah_fr.html].

Pour une discussion en profondeur, y compris les réflexions du cardinal Edward Idris Cassidy, cf. Judith H. Banki and John Pawlikowski (eds), *Ethics in the Shadow of the Holocaust : Christian and Jewish Perspectives*, Franklin, WI and Chicago : Sheed & Ward, 2001, p. 1-231. Mes propres réflexions sont incluses dans le document.

64 [Note de l'éditeur : le pape Benoît XVI a visité Auschwitz le 28 mai 2006. Le texte de son discours au camp d'Auschwitz-Birkenau est disponible sur le site du Vatican : http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/may/documents/hf_ben-xvi_spe_20060528_auschwitz-birkenau_fr.html].

Dans son discours à Cologne, le pape Benoît XVI a effectivement encouragé les experts catholiques et juifs à aborder ensemble les questions historiques difficiles qui entachent les relations de l'Église avec le peuple juif. Ceci rappelle le projet des historiens d'il y a plusieurs années au sujet de Pie XII qui s'est terminé en acrimonie. Le cardinal Walter Kasper n'a jamais poursuivi ce projet, même si le cardinal Cassidy, président de la commission à l'époque où le projet a été lancé, a encouragé sa continuation malgré les difficultés rencontrées. Si le pape Benoît XVI appuyait le rétablissement d'un projet similaire, pas nécessairement identique, ce serait un important pas en avant. Un tel geste indiquerait la reconnaissance d'un lien entre les actions de l'Église et le développement de l'antisémitisme, élément manquant dans le discours de Cologne.

Deuxièmement, le pape Benoît XVI pourrait maintenir le moratoire virtuel sur la canonisation du pape Pie XII. On devrait accorder aux historiens la possibilité d'examiner les nouveaux documents qui ont fait surface après l'effondrement de l'Allemagne de l'Est, et d'autres qui proviennent de l'Amérique latine. Il faudrait aux experts quelques années pour les digérer. Ils pourraient modifier nos perspectives sur la papauté de Pie XII et la question juive, peut-être pas. Seul le temps nous le dira. Mais il serait difficile pour les historiens, surtout catholiques, d'en faire un examen efficace s'ils sont obligés de le faire dans un contexte où Pie XII aurait déjà été canonisé. Le cardinal Edward Cassidy, ancien président de la Commission pour les relations religieuses avec les Juifs au Saint-Siège, a reconnu la sagesse d'un tel délai, tout comme d'autres chefs de file du Vatican. J'espère que cette sagesse trouvera sa place dans les réflexions de l'actuelle papauté.

Le pape Benoît XVI a déjà manifesté une certaine sensibilité à de tels sujets en ordonnant l'ajournement de la canonisation

du père Léon Dehon, approuvée au cours de la papauté de feu pape Jean-Paul II, lorsque des documents qui sont réapparus récemment ont révélé dans ses écrits un antisémitisme qui n'avait pas été pris suffisamment au sérieux. Un comité de haut niveau, formé de plusieurs officiels du Vatican qui ont démontré une sensibilité aux relations judéo-catholiques, a été chargé par le Pape d'une enquête sur ces écrits, avec le mandat clair que si ces écrits ont effectivement une teneur antisémite, le processus de canonisation cessera. Sous l'égide du pape Benoît XVI, l'ambassadeur du Saint-Siège aux Nations Unies a fortement appuyé devant l'Assemblée générale la proposition que soit désignée une journée internationale pour la commémoration de l'Holocauste.

Un dernier aspect du discours du Pape à Cologne qui a suscité des questions au sein de la communauté juive est l'absence de toute mention de l'État d'Israël. Lors d'une récente conférence internationale à l'Université Pontificale Grégorienne à Rome, co-parrainée par la Catholic Theological Union et par le Boston College et les Universités Georgetown et Sacred Heart, le docteur Ruth Langer, professeure d'études juives au Boston College, réagissant à mon allocution en assemblée plénière, a soutenu que l'attachement des Juifs à l'État d'Israël doit faire partie intégrante du dialogue interreligieux. La distinction faite actuellement par le Vatican entre les relations religieuses avec la communauté juive, coordonnées par le bureau du cardinal Walter Kasper, et les discussions politiques dont s'occupe le Secrétariat d'État, ne correspondent d'aucune façon avec l'identité propre des Juifs à ce sujet. Le docteur Langer a maintenu que l'identité religieuse juive contemporaine a des liens très profonds avec l'État d'Israël. Les *Orientations* du Vatican sur les relations judéo-catholiques, publiées en 1975 pour le dixième anniversaire de *Nostra Aetate*, recommandent fortement en fait – dans ce qui est

devenu leur plus remarquable déclaration – que les catholiques doivent apprendre à comprendre les Juifs tels qu'ils se définissent eux-mêmes.

De plus en plus, les Juifs trouvent inacceptable, et contraire à l'esprit des *Orientations* de 1975, la séparation que fait le Vatican entre ses relations religieuses et politiques avec la communauté juive mondiale. Le docteur Michael Kotzin, directeur du Conseil des relations communautaires de la communauté juive de Chicago et conférencier au colloque de l'Université Grégorienne, a tenu compte des remarques du docteur Langer dans son analyse qu'il prépare en vue d'une publication. Kotzin, impliqué depuis longtemps dans un dialogue savant, co-parrainé par la Fédération juive, le Conseil des rabbins et le Bureau des affaires œcuméniques de l'archidiocèse de Chicago, soutient qu'un dialogue « religieux » avec les Juifs qui omet l'attachement juif à la terre de l'État d'Israël déforme la pensée de la forte majorité des Juifs d'aujourd'hui. Il ajoute que l'omission par le pape Benoît XVI dans son discours à Cologne de toute mention d'Israël perpétue cette fausse division.

Je soupçonne que cette question d'une séparation entre le religieux et le politique dans les discussions avec le leadership académique et communautaire juif continuera d'être soulevée durant la papauté du pape Benoît XVI. Je doute que nous verrons un changement dans la position du Vatican à cet égard, mais des surprises sont toujours possibles. Tout cela pourra dépendre du choix d'un Secrétaire d'État lors de la restructuration anticipée de la Curie.

Permettez-moi maintenant de me pencher sur les aspects plus théologiques des relations entre Juifs et chrétiens, tels que dépeints dans les écrits du cardinal Joseph Ratzinger. Jusqu'à maintenant, le pape Benoît XVI a peu dit à cet égard, même si dans son allocution à Cologne il a encouragé l'exploration

continue de la théologie des relations judéo-chrétiennes et approuvé certaines déclarations du pape Jean-Paul II sur ces relations. Mais le cardinal Ratzinger avait fait d'importantes affirmations au cours des récentes années. Ce ne sont vraiment que des embryons, mais ils pourraient être développés en une perspective complète et prometteuse pour la théologie des relations entre les Juifs et chrétiens. Espérons qu'il élaborera une telle perspective au fur et à mesure que sa papauté avancera.

Il y a quelques années, le cardinal Ratzinger a vigoureusement affirmé qu'une interprétation authentique de la tradition doctrinale catholique relative aux relations entre Juifs et chrétiens permettrait d'envisager qu'une seule alliance avec Dieu. Parler de deux alliances était une hérésie. Le rabbin David Rosen, chef de file du dialogue judéo-chrétien depuis bien des années, a confirmé lors du récent colloque de l'Amitié internationale judéo-chrétienne, tenu à Chicago en juillet dernier, que le cardinal Ratzinger lui avait fait personnellement une telle affirmation. Il semblerait cependant qu'il y ait eu une certaine évolution chez le cardinal Ratzinger sur cette question au cours des dernières années, quoique le degré d'évolution ne soit pas clair. Chose certaine, le cardinal Ratzinger a considéré la relation entre Juifs et chrétiens comme *sui generis* sur le plan théologique, ce qui est clairement confirmé dans une note de fin de document dans la notification officielle de la Congrégation pour la doctrine de la foi sur le livre de feu le père Jacques Dupuis, s.j. intitulé *Vers une théologie chrétienne du pluralisme religieux*, où il est déclaré que la relation entre le christianisme et le judaïsme nécessite « une explication tout à fait singulière ». À une récente conférence sur *Nostra Aetate* tenue à Rome, certains ont affirmé, y compris moi-même, que même si la relation théologique particulière entre le judaïsme et le christianisme doit être maintenue, comme le pensent non seulement le cardinal Ratzinger mais aussi le cardinal

Kasper et l'archevêque Michael Fitzgerald, il est temps que l'on commence à examiner théologiquement la relation abrahamique dans son ensemble. Je doute que le pape Benoît XVI soit prêt à faire ce pas. Mais des surprises sont toujours possibles.

Des avis plus récents du cardinal Ratzinger sur les dimensions théologiques du lien entre Juifs et chrétiens se trouvent dans plusieurs de ses publications personnelles, ainsi que dans son approbation de la monographie *Le peuple juif et ses Saintes Écritures dans la Bible chrétienne*⁶⁵, un texte de plus de 200 pages de la Commission Biblique Pontificale pour lequel il a écrit une introduction fort élogieuse. Les principaux écrits du cardinal Ratzinger sont : *L'Héritage d'Abraham : le don de Noël*, paru dans *L'Osservatore Romano* du 29 décembre 2000; un article dans *Communio* au printemps de 1998 intitulé *Le Dialogue interreligieux et les relations judéo-chrétiennes*; et un livre majeur, *L'unique alliance de Dieu et le pluralisme des religions* qui inclut l'article de *Communio* mais dans une traduction différente⁶⁶. Nous devons aussi prendre en considération la déclaration controversée *Dominus Jesus*, publiée en 2000 par la Congrégation pour la doctrine de la foi et attribuée par la plupart des commentateurs à la plume de Ratzinger.

65 Biblical Pontifical Commission, *The Jewish People and their Sacred Scriptures in the Christian Bible*, Vatican City : Libreria Editrice Vaticana, 2002. [Commission Biblique Pontificale, *Le peuple juif et ses Saintes Écritures dans la Bible chrétienne* (24 mai 2001), Cité du Vatican: *Libreria Editrice Vaticana*, 2001. Texte disponible sur le site du Vatican : http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/pcb_documents/rc_con_cfaith_doc_20020212_popolo-ebraico_fr.html].

Pour une discussion du document voir l'émission spéciale du *The Bible Today*, mai/juin 2003.

66 Cardinal Joseph Ratzinger, « Interreligious Dialogue and Jewish-Christian Relations », *Communio* 25, no. 1 (1998), p. 29-41; *Many Religions – One Covenant*. San Francisco: Ignatius Press, 2000.

[Version française : *L'unique alliance de Dieu et le pluralisme des religions*, Saint-Maur, Parole et Silence, 1999]; « The Heritage of Abraham : The Gift of Christmas », *Osservatore Romano*, December 29, 2001, p. 1.

Dominus Jesus a soulevé de vives inquiétudes au sein de la communauté juive impliquée dans le dialogue, mais moins sévères que celles éprouvées par certains secteurs de la communauté chrétienne non catholique. Le cardinal Edward Idris Cassidy et les archevêques Kasper et Fitzgerald ont fait tout leur possible pour calmer le jeu. Cassidy et Kasper ont affirmé immédiatement que le document ne portait pas sur la relation judéo-chrétienne. Cette position semble avoir prévalu, mais cela aurait été plus facile si *Dominus Jesus* avait explicitement exclu les Juifs de sa portée, ce qui n'a pas été le cas. On a eu l'indication que le cardinal Ratzinger aurait en fait accepté cette interprétation dans le contexte du deuxième rassemblement international de dirigeants religieux à Assise, structuré principalement selon la perspective de *Dominus Jesus*, mais où les représentants juifs se sont vu accorder une place encore plus importante que celle réservée à certains leaders chrétiens. À date, *Dominus Jesus* ne semble pas constituer un obstacle au développement constructif continu de la théologie de l'Église à l'endroit du peuple juif. Mais il faut aussi dire que jusqu'à date le pape Benoît XVI n'a presque pas mentionné *Dominus Jesus* dans ses déclarations de début de mandat.

Dans ses écrits de 1998, 1999 et 2000, le cardinal Ratzinger a pris la position que la communauté juive progresse vers son salut ultime en obéissant à sa tradition d'alliance révélée avec Dieu. À la fin des temps, toutefois, ce serait la deuxième venue du Christ qui confirmerait ce salut. Il n'est pas clair si le cardinal Ratzinger exigerait des Juifs la reconnaissance explicite du Christ comme Messie pour que leur salut soit confirmé. Il n'est pas évident non plus qu'il serait d'accord avec l'argument du cardinal Kasper qu'il n'existe aucune base pour le prosélytisme auprès des Juifs car ils font déjà partie de l'alliance avec Dieu. À mon avis, ce « messianisme à retardement », évoquant la

deuxième venue du Christ par rapport au peuple juif n'est pas un point de départ aussi fructueux pour repenser la christologie que la direction indiquée dans le document de la Commission biblique pontificale qui pourrait représenter une progression dans la pensée du pape Benoît XVI en la matière. Il sera intéressant de voir, advenant le cas où le pape Benoît XVI donne une suite plus élaborée à ses déclarations de 1998 à 2000, s'il se rapproche de la position articulée dans la monographie de la Commission Biblique Pontificale.

Le document de 2001 de la Commission Biblique Pontificale représente l'un des énoncés les plus importants sur les relations judéo-chrétiennes à émaner du Vatican depuis *Nostra Aetate*. Rendu public sans grande fanfare, ce qui est une réalité intéressante en elle-même, il nous permet d'entrevoir de nouvelles possibilités pour exprimer la signification de la deuxième venue du Christ, tout en laissant un espace théologique pour le judaïsme.

Le texte de la Commission Biblique Pontificale, malgré d'importantes limites dans la manière dont il dépeint le judaïsme postbiblique, constitue une contribution majeure au développement d'une nouvelle compréhension constructive de la christologie dans un contexte où l'alliance juive est incluse. Reprenant l'assertion centrale de *Nostra Aetate*, que les Juifs demeurent dans l'alliance ininterrompue avec Dieu après la venue du Christ, le document contient deux affirmations qui sont particulièrement pertinentes à toute discussion sur la christologie.

La première, que le cardinal Ratzinger a appuyée explicitement dans son introduction au document de la Commission Biblique Pontificale, affirme que les espoirs messianiques des Juifs ne sont pas vains. Les Juifs font une interprétation authentique de la Bible hébraïque parallèle à celle qui en est donnée dans le Nouveau Testament. Nous avons ici les germes de ce qui semble être une

reconnaissance, comme principe théologique, d'une voie de salut distincte pour les Juifs. À cet égard, le cardinal Kasper a écrit que si les Juifs « suivent leur propre conscience et croient aux promesses de Dieu telles qu'ils les comprennent dans leur propre tradition religieuse, ils sont en harmonie avec le plan de Dieu »⁶⁷. Mais un instant! J'ai posé une question au cardinal Kasper lors d'une conférence tenue à l'Université de Cambridge en décembre 2004, où je me trouvais à titre de professeur visiteur. Il a répondu vigoureusement et de façon négative à ma suggestion que ce que la Commission Biblique Pontificale et lui-même avaient écrit constituait la reconnaissance de deux voies de salut. Il a insisté sur le fait qu'il n'y a pas de voie séparée pour les Juifs. Mais s'il existe deux interprétations valides des mêmes textes messianiques dans les Écritures, comment pouvons-nous exprimer cette réalité en termes théologiques si l'expression « voies distinctes » est inappropriée? C'est là, à mon avis, que les cardinaux Ratzinger et Kasper, de même que le document de la Commission Biblique Pontificale, entretiennent une confusion qui requiert des clarifications et une terminologie théologique appropriée.

La deuxième affirmation dans le document de la Commission Biblique Pontificale (à laquelle Ratzinger n'a pas fait allusion dans son introduction) c'est que lorsque le Messie juif fera son apparition, il aura certains des traits du Christ. Bien que cette formulation soit indirecte, peut-être à dessein, et ne s'attirera probablement pas de chaleureux applaudissements de la part des spécialistes juifs, son importance pour la théologie de l'alliance réside dans son ouverture à une compréhension authentique, à l'intérieur du judaïsme, du messianisme dont la signification ne soit pas totalement dépendante de l'utilisation par le christianisme

67 Cardinal Walter Kasper, « Christians, Jews and the thorny question of Mission », *Origins*, 32 : 28 (18 décembre, 2002), p. 464.

du symbole du Christ. Cela permet également de préserver le sentiment qu'il existe un lien profond entre les deux visions messianiques et de réaffirmer le lien théologique entre Juifs et chrétiens qui était une caractéristique centrale des écrits du pape Jean-Paul II sur la question.

Je dois noter, à la défense du document de la Commission Biblique Pontificale, que c'est une étude enracinée dans l'exégèse biblique plutôt qu'un travail théologique systématique qui dépasserait le mandat de la commission. Par conséquent, la commission n'a pas dégagé toutes les implications théologiques de ses affirmations. Mais celles-ci peuvent certainement nous fournir les éléments pour développer de telles implications. C'est aux théologiens, tels le pape Benoît XVI et le cardinal Walter Kasper, de les faire ressortir de façon systématique. J'espère personnellement qu'ils relèveront le défi.

Permettez-moi, en terminant, de soulever un point sur lequel j'ai attiré l'attention lors de la conférence 2005 de l'Amitié internationale judéo-chrétienne à Chicago. Nous devons enfin reconnaître la complexité croissante du dialogue à cause des nouvelles tendances conservatrices qui émergent tant dans le catholicisme que dans le judaïsme. Je trouve ceci particulièrement vrai dans le dialogue judéo-chrétien. La promotion de la réconciliation judéo-catholique découle de l'esprit global de réforme qui a caractérisé Vatican II. Si cet esprit est miné davantage durant la papauté actuelle, cela affectera particulièrement le dialogue judéo-chrétien. Ceux d'entre nous qui ont consacré quatre décennies à la promotion de *Nostra Aetate* l'ont généralement fait en vertu d'un engagement global envers les réformes de Vatican II. Si les partenaires juifs du dialogue cherchent à isoler le dialogue judéo-catholique des efforts pour défaire le mouvement réformiste plus large au sein du catholicisme, cela pourrait bien provoquer des tensions avec

ceux qui ont été les piliers de la mise en application de *Nostra Aetate*. Les orientations que prendra cette papauté par rapport aux réformes de Vatican II ne sont pas encore claires. Certains signes sont encourageants, mais d'autres sont inquiétants. Lorsque de nouveaux évêques seront nommés par exemple, le dialogue judéo-catholique constituera-t-il un élément important de leur programme épiscopal? Seul le temps nous le dira. C'est pour cela que, malgré mon respect pour le rabbin Gary Bretton-Granatoor de la Ligue anti-diffamation, j'ai trouvé ses éloges des cent premiers jours du pape Benoît XVI exagérées et à la limite peu utiles⁶⁸. Nous devons simplement attendre l'évolution de cette papauté avant de pouvoir en faire l'éloge ou la critique.

68 Gary Bretton Granatoor, « After 100 days, it's clear that the new Pope is a friend of the Jews », Jewish Telegraphic agency, 14 juillet, 2005.